



Lettre d'informations

13/06/2023

La formation au service de la dignité de la personne au travail

2

édito



Notre exercice comptable se termine bientôt et nous continuons notre développement après une progression de 47% l'année dernière, nous devrions réaliser 32% en plus cette année. Ne vendons pas la peau de l'ours trop tôt aussi un édito sera réservé aux remerciements. Pour l'instant, l'heure est à la stratégie. De quoi sera fait demain ? L'incertitude est présente comme dans la plupart des entreprises. Voici quelques convictions qui me permettront de faire des choix :

Investir : Les deux dernières années ont été bonnes, plutôt que le versement de dividendes cela dégage une capacité d'investissement.

Confiance : faire confiance, avoir confiance,... sans témérité démesurée, ni optimisme béat, être confiant en l'avenir.

Qualité et travail : bien faire son travail, avoir le souci de ses clients, prendre soin de ses collaborateurs sont les vrais facteurs de croissance.

Simplicité : demain ne m'appartient pas ou si peu, vivre aujourd'hui est le plus important.

Appuyé sur ces convictions, découvrez dans la rubrique « nouveauté » une décision prise.

Thierry VILLEMAGNE



« Aime et fais ce que tu veux »

Célèbre citation mais aussi **ligne de conduite**. Elle n'incite pas à faire n'importe quoi mais précise un ordre.

D'abord aimer. Ainsi en **aimant son travail**, nous serons beaucoup plus **efficace** qu'en réalisant des tâches successives. Ou alors, en **aimant ses collaborateurs**, c'est-à-dire en leur voulant du bien, nous construirons un management permettant l'**épanouissement** de chacun et la **réussite de l'équipe**.

Cette injonction à aimer d'abord, est un choix à poser. Aimer, ce n'est pas apprécier le goût d'un mets mais une décision à prendre.

Je suis persuadé que nous pouvons décider d'aimer son travail en comprenant sa finalité, sa valeur ajoutée, sa contribution au bien commun.

Alors...



aiMe

et fais ce que tu veux



URBANEM

nouveauté



Dans notre rubrique nouveauté, nous avons le plaisir d'accueillir Christophe de BELLOY qui a rejoint l'équipe début mai pour participer au développement de nos marques HUMANEM et URBANEM. Professionnel de la formation, fort de son expérience en entreprises, en OPCO et en organisme de formation, il ira à la rencontre de nos clients et prospects pour comprendre leurs attentes et leurs besoins en terme de compétences et les traduire en programme de formation avec le formateur choisi.



Nouveau visage mais aussi nouvelle organisation pour permettre de toujours mieux répondre à nos clients. Merci aussi à Marie de venir faire son stage de BUT et nous aider à mettre à jour nos catalogues de formations.

quelques chiffres

7 catalogues de formation :

- 3 sous la marque HUMANEM :
 - management
 - relation client
 - efficacité professionnelle
- 4 pour la marque URBANEM :
 - patrimoine immobilier
 - gestion locative
 - copropriété et transaction
 - cabinet de Géomètre-Expert



commentaires

- Prise de parole en public : Très bonne posture du formateur, avec de bonnes connaissances sur les environnements professionnels. Ouverture d'esprit et partage d'expériences très appréciées. Précision et justesse dans les commentaires.
- Utilisation du DISC : Merci Donatienne pour ton partage et ton temps.
- Excel : Très bonne formation. Formatrice très sympathique et à l'écoute.

à vos agendas

- Communication positive
19, 26/09 et 03, 10, 17/10
- Manager par les couleurs
22, 29/09 et 6, 13, 20/10
- Règlement de copropriété
29 et 30/06
- Audit énergétique en maison individuelle
27/09 et 03, 10, 19/10



amélioration continue

Grand ménage de printemps, face à la tendance à empiler, à accumuler et finalement à se perdre dans une masse de documents, nous nous sommes lancés dans une revue documentaire

- Suppression de documents modèle = fait ! **11% en moins**
- Rationalisation des fiches programme = en cours, **objectifs -30%** sans perdre de contenu
- **Optimisation du site internet** = à lancer en septembre



URBANEM